

Rédacteur : Karine DEMICHEL Responsable du Pôle Identification animale

# **BIEN-ETRE ANIMAL: Comment l'évaluer?**

Dans le cadre de l'amélioration du bien-être animal, il faut tout d'abord savoir évaluer. Nous avons pour référence les 5 libertés proposées par le comité Brambell dans le cadre d'un comité britannique : « Farm Animal Welfare Committee » datant de 1979. L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) reprend le concept en tant que principe directeur afin de faire ressortir les besoins fondamentaux indispensables pour le bien-être d'un animal



L'évaluation repose sur 3 étapes, la premières est de déterminer quel est le niveau de base du bien-être des animaux, et quels sont les critères du bien-être. La deuxième étape consiste à identifier les facteurs de risques qui aboutissent à une dégradation des critères. Enfin, la troisième étape vise à proposer des solutions partagées avec l'éleveur à mettre en œuvre pour améliorer ces facteurs de risques, c'est ce qu'on appelle la boucle d'amélioration du bien-être de WHAY.

# LA BOUCLE D'AMELIORATION DE WHAY:



#### LA NECESSITE D'AVOIR UNE EVALUATION OBJECTIVE ET FIABLE

Il faut prendre en considération que le BEA est un concept multidimensionnel, il faut donc que l'évaluation soit adaptée à chaque critère, à l'espèce à laquelle on s'intéresse, aux systèmes de productions...Pour synthétiser, on a deux grands types d'indicateurs. D'un côté, les indicateurs basés sur l'environnement, de l'autre basés sur les animaux.

#### **BOVIWEL, L'OUTIL DE MESURES:**

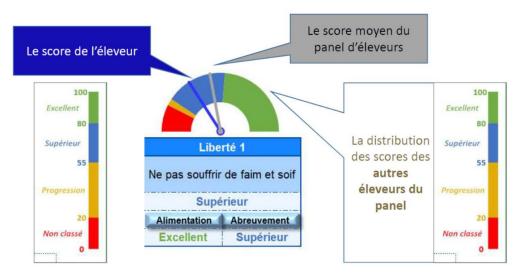
BOVIWELL est un outil de mesure du bien-être des animaux en exploitations bovins viande et bovins lait. Co-construit avec les filières et les acteurs économiques en concertation avec les ONG Welfaristes, il s'agit d'un outil adapté du référentiel scientifique européen Welfare Quality<sup>®</sup>. Il s'appuie également sur la définition du bien-être des animaux donnée par l'ANSES (2018) et sur sa traduction par le principe des 5 libertés individuelles.

## Les 3 objectifs de cet outil :

- ✓ Sensibiliser les éleveurs de bovins et les techniciens d'élevage au bien-être animal ;
- ✓ Evaluer le bien-être des bovins sur une exploitation ;
- ✓ Identifier les points d'amélioration et les bonnes pratiques à diffuser plus largement.

En renseignant une cinquantaine d'indicateurs, le technicien permet à l'outil de calculer un score et des pistes d'amélioration pour chacun des 4 grands principes, ainsi qu'un score global pour l'exploitation.

Les résultats permettent à l'éleveur de se situer par rapport à une référence mais également par rapport aux autres éleveurs.



# **UNE ETIQUETTE POUR EVALUER LE BIEN ETRE ANIMAL :**

En février 2017, quatre acteurs dont trois associations de protection animale (CIWF, LFDA, OABA) et un distributeur (Casino) décident de lancer une démarche commune d'évaluation du bien-être animal. Convaincus que l'information du consommateur sur le bien-être animal est indispensable et peut contribuer à l'amélioration des conditions de vie des animaux, ils développent l'Étiquette Bien-Être Animal.

Gérée au quotidien par l'Association Étiquette Bien-Être Animal, celle-ci mène une action collégiale, rassemblant des représentants de l'ensemble de la filière alimentaire et des acteurs clés de la protection animale. Tous œuvrent à son application, son déploiement et sa promotion. Pionnière et unique en France, l'Étiquette Bien-Être Animal assure une évaluation exhaustive des conditions et pratiques sur toute la vie de l'animal :

- Elle s'appuie sur un référentiel technique propre à chaque espèce.
- Elle combine obligations de moyens mais aussi de résultats, avec des observations directes sur l'animal.
- Chaque structure (élevage de parentaux, élevage de croissance, transport, abattage) est auditée au moins une fois par an par des organismes indépendants et des auditeurs formés.

 La démarche propose un affichage des résultats selon une échelle de notation à 5 niveaux, du standard minimal aux exigences supérieures de bien-être animal.
Elle ajoute une information synthétique sur le mode d'élevage.

Les référentiels techniques et d'étiquetage sont élaborés au sein d'un comité technique dédié à chaque filière étiquetée (poulet de chair, porc, etc.). Ces comités sont composés des membres de l'association Étiquette Bien-Être Animal et d'autres intervenants\* (scientifiques, vétérinaires, professionnels du monde agricole, etc.). Chaque comité se réunit régulièrement afin de réviser le référentiel d'audit et de vérifier sa cohérence. Il prend également en compte les remarques des différentes parties prenantes (scientifiques, organismes de contrôles, etc.). L'objectif à terme, c'est que l'étiquette soit appliquée à l'ensemble des espèces.



## Et l'Europe dans tout ça?

La Commission européenne étudie plusieurs hypothèses quant à un étiquetage harmonisé aux 27 Etats Membres de l'UE. L'Etiquette Bien-Être Animal française répond à toutes les recommandations de la Commission en la matière : indiquant à la fois le niveau de bien-être animal et le mode d'élevage, de la naissance à l'abattage. La démarche est portée aussi bien par des ONG de protection animale, des producteurs et des distributeurs et s'appose sur l'ensemble des produits d'un rayon (étiquette informative et non label).